

Image not found or type unknown



Changement de statut étudiant à vie familiale

Par **bijousorelle**, le **07/02/2012** à **12:41**

Bonjour, je suis étudiante en France depuis 2009 et j'ai rencontré quelqu'un et on aimerait se marier. J'ai un titre de séjour étudiant et il est résident. J'aimerais savoir si le mariage me permettra de changer mon statut ou bien si jamais on fait un enfant, si cela me permettra de changer de statut ? Merci d'avance pour vos réponses